

II

*Le Chargé d'Affaires a.i. du Canada en France au Secrétaire général
du Ministère des Affaires étrangères*

AMBASSADE DU CANADA EN FRANCE

PARIS, le 4 septembre 1956

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre lettre du 4 septembre renfermant des propositions visant au règlement de certains problèmes relatifs au transport, à l'inhumation et à l'embaumement des corps des membres des forces canadiennes et de l'élément civil et des personnes à charge décédés en France.

Le Gouvernement du Canada souscrit aux propositions formulées dans votre lettre concernant ces problèmes. Conformément à votre suggestion, le Gouvernement du Canada consent également à ce que votre lettre et la présente réponse constituent un accord entre nos deux Gouvernements sur ces problèmes prenant effet aujourd'hui même.

Veuillez agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances de ma très haute considération.

HENRY F. DAVIS

Monsieur Louis Joxe
Ambassadeur de France
Secrétaire général du Ministère des Affaires étrangères
Quai d'Orsay.

(signature of Medical Officer)

(seal)

Certified correct:

In the case of dependents